GESTION DES COMPÉTENCES
tout au long de la vie

MODE D'EMPLOI

Le site www.mescompetences.be présente les opérateurs publics et/ou subsidiés par les pouvoirs publics qui proposent des services d'information d'orientation, d'enseignement, de formation d'insertion, de valorisation ou de validation des compétences.
Chaque opérateur concerné est invité à créer son propre contenu sur le site.

Pour ce faire, il s'agit de :

- créer un compte sur www.mescompetences.be ;
- remplir une courte fiche descriptive de son activité et la soumettre* ;
- une fois la demande validée, compléter une fiche d'information complète et sélectionner les caractéristiques de l'offre proposée.

** voir plus loin pour le profil complet des opérateurs invités à présenter leur offre sur www.mescompetences.be.*

En fonction des recherches effectuées sur le site, les contenus des opérateurs correspondants apparaissent parmi les résultats. Les résultats de recherche présentés correspondent à tous les critères de recherche choisis. Chaque opérateur présent sur le site a par ailleurs la possibilité, à tout moment, de modifier ou mettre à jour son contenu.

Objectifs du portail

1. Permettre aux professionnels et, le cas échéant au public, de disposer d'un relevé des structures et institutions « coupoles » qui ont pour mission l'information, l'orientation, l'enseignement, la formation, l'insertion, la valorisation et la validation en fonction de critères à connaître pour informer et accompagner au mieux un citoyen (actions (?), public visé, finalités, moyens mis en œuvre…);
2. Permettre aux structures et institutions de présenter les informations relatives à leurs actions, public visé, finalités, moyens mis en œuvre…

Caractéristiques

1. Répertorier les opérateurs sous leur nom générique et non chaque institution particulière (ex : l'enseignement secondaire sera répertorié comme tel et non chaque établissement scolaire) ;
2. Reprendre des informations « standardisées »
3. Renvoyer vers les sites génériques (ex. : site de l'IFAPME) et non vers chaque site de chaque structure appartenant ou relevant d'un opérateur générique.

Fonctionnement

Il est composé de menus déroulants reprenant les **principaux critères qui caractérisent les besoins de la/des personne(s) à orienter**. La recherche s'effectue donc parmi les opérateurs sur base des critères suivants :

1. finalités : quelles sont les besoins fondamentaux de la (des) personne(s) à informer ? - (orientation, certification, mise à l'emploi…)
2. moyens mis en œuvre par les opérateurs : bilan de compétences, valorisation, validation…
3. public visé : âge, situation sociale….

4. domaines vers lesquels veut s'orienter le bénéficiaire (= personne à informer ?oui) ou sur lesquels il veut s'informer : formation générale, industrie, sciences appliquées, langues…
5. le niveau de certification visé : les standards utilisés sont ceux du Cadre Francophone des Certifications
6. la zone géographique souhaitée.

En sélectionnant les critères correspondant à la situation de la personne accompagnée à informer, vous serez dirigé vers un ou plusieurs opérateurs capables de répondre à vos besoins. Chaque opérateur fait l'objet d'une courte présentation et un (ou plusieurs) lien(s) vers son ou ses sites internet est (sont) fourni(s) pour une information concrète et complète.

Ressources complémentaires

1. un glossaire des termes employés : celui-ci ne reprend que les termes techniques hors des définitions communément employées
2. le Cadre Francophone des Certifications
3. le Cadre Européen des Langues

Développement

Ce portail sera appelé à se développer d'une part par le biais de l'adjonction de nouveaux opérateurs génériques absents au terme de la procédure de démarrage et d'autre part par la volonté des opérateurs répertoriés de mettre à jour les informations standardisées qui s'y trouvent.

Profils des opérateurs présentés

Tout opérateur qui souhaite être intégré sur www.mescompetences.be doit répondre aux conditions suivantes :

- être un opérateur public ou subventionné par des fonds publics ;
- ne pas relever d'une structure « coupole ». Dans ce cas, c'est la structure coupole qui devra être candidate.

Pour figurer sur le site www.mescompetences.be, tout opérateur doit soumettre sa candidature au **comité d'accompagnement** via le formulaire en ligne ([lien]. Il lui sera demandé de fournir :

- la conformité aux deux premiers éléments et la justification pratique de celle-ci (être très concret par rapport à cela) ;
- une fiche de présentation reprenant le nom de l'organisme, un bref descriptif de ses missions et actions, une personne de contact, le site internet de référence et, le cas échéant, les opérateurs relevant de son organisation.

Une fois la candidature acceptée, un code et un login d'accès lui sera attribué afin de lui permettre d'intégrer le site. Le document de présentation de l'opérateur candidat retenu devra faire l'objet d'un aval, préalable à son dépôt, de la part du comité d'accompagnement.

Les modifications des éléments contenus sur le site doivent être présentées et avalisées par le comité d'accompagnement préalablement à leur intégration au site.

Comité d'accompagnement

- Il est composé de représentants de tous les opérateurs présents sur le site. Il se réunit 2 fois par an ou à la demande d'au moins trois opérateurs qui souhaitent des modifications de contenu ou dans les 2 mois de la réception d'un dossier de candidature qui lui a été adressé.
- Il prend ses décisions par consensus.
- Il est présidé par chaque opérateur à tour de rôle.